

SAINT-BRIEUC :

Un budget municipal loin des procédés publicitaires

(De notre correspondant à Saint-Brieuc, J.-G.)

DIMANCHE 31 mars, le Conseil municipal de Saint-Brieuc tenait une réunion particulièrement importante. Non seulement il votait, au même moment que les autres communes de France, la motion de l'assemblée des maires, mais il examinait le *premier budget* de la municipalité élue en août 1962. Notre camarade *Mazier*, maire de Saint-Brieuc, présenta ce budget. L'extension continue de la ville (1) crée de lourdes charges, et la municipalité de gauche n'a pas cherché à « dorer la pilule ». Par contre, un exposé clair et précis (qui sera mis à la disposition des électeurs et contribuables) a fait le point exact de la situation. Nous étions loin des procédés publicitaires dont abusait la municipalité précédente, chassée l'an dernier par un jugement du Conseil d'Etat.

En outre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité *une aide de 250.000 anciens francs* aux mineurs grévistes.

Il faut signaler que, quelques jours plus tôt, et à l'initiative du P.S.U., *une quête publique* avait été organisée dans les rues de la ville par les syndicats et les partis de gauche. Elle avait rapporté 135.000 AF, et montrée clairement la sympathie de la population.

Au total, le fonds départemental d'aide aux mineurs aura recueilli *plus de 9 millions* d'anciens francs, peut-être 10 quand les derniers comptes seront faits.

J. G.

(1) Saint-Brieuc comptait officiellement 37.000 habitants en 1953 et 47.000 l'an dernier. Il est à peu près certain que la ville dépassera 60.000 habitants dans quatre ou cinq ans. Des constructions considérables sont entreprises. Cela pose d'énormes problèmes d'aménagement et d'équipement, on le devine.